

A historical illustration depicting a large crowd of people marching down a snowy street. The crowd is diverse, including men, women, and children. Many are holding red flags on poles, and several are waving their hats. In the foreground, a young girl is playing a drum. The background shows a wooden fence on the left and a stone building with a chimney on the right. The overall scene suggests a significant public demonstration or protest.

Citoyens et travailleurs en
France 1789-1914

Introduction

Contexte

- Émergence de la *souveraineté populaire* et de la *citoyenneté* en 1789.
- En parallèle, libéralisation de l'organisation du travail.
- Un long XIXe siècle installe une **arythmie** de développement entre
 - La *citoyenneté politique*
 - La *citoyenneté sociale*
 - ensemble des droits sociaux (protection sociale, santé, éducation, protection contre le chômage, retraites, droits syndicaux) qui permettent à chacun de disposer d'un minimum de bien-être économique et de sécurité
- Historiographie bien structurée
 - Pierre Rosanvallon, *Le Sacre du citoyen*, 1992.
 - Gérard Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française*, 1986.
 - Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, 1991.
 - Serge Bianchi, *Citoyenneté, République et démocratie en France*, 2014.

Comment la citoyenneté politique et la citoyenneté sociale cheminent de conserve au cours du long XIXe siècle pour étendre progressivement les droits du citoyen-travailleur ?



**I. D'UNE RÉVOLUTION
L'AUTRE : CRÉER UN
CITOYEN-
TRAVAILLEUR LIBRE
(1789–1848)**

A. L'invention du citoyen et la destruction des corporations (1789–1799)

La Révolution française lie le libéralisme politique et économique dans un même mouvement d'émancipation de l'individu.

Le corollaire est le statut de travailleur « libre » sur un marché du travail libéralisé.

- Décret d'Allarde (mars 1791) : consacra la liberté du commerce, de l'industrie et du travail.
 - supprime *maîtrises* et *jurandes*
 - proclame la liberté d'exercer « tel négoce ou telle profession, art ou métier » Sous l'Ancien Régime, les maîtrises et les jurandes désignent les institutions corporatives qui encadrent les métiers.
- loi Le Chapelier (juin 1791)
 - interdit toute corporation et toute *coalition professionnelle* de maîtres comme d'ouvriers,
 - interdit les grèves et les syndicats.

Le Consulat et l'Empire installent un droit du travail de contrôle plus que de protection.

- Livret ouvrier rendu obligatoire en 1803,
- Code civil de 1804
 - consacre l'inégalité contractuelle entre maître et ouvrier.
 - article 1781 du Code civil : « *le maître est cru sur son affirmation* » pour la quotité des gages, le paiement du salaire de l'année échue et les acomptes en cours.

B. La monarchie censitaire : un apprentissage politique sous le signe de l'exclusion sociale (1814–1848) 1/2

La période de la Restauration puis de la Monarchie de Juillet sont des moments de tension entre une citoyenneté embryonnaire autour du vote censitaire et l'exclusion du monde de travail du processus d'acquisition des droits.

Le vote censitaire crée une fine élite politique de notables conservateurs.

- Charte constitutionnelle (4 juin 1814) : rétablissement du suffrage censitaire masculin
 - Électeur : Homme, 30 ans, résident depuis au moins 6 mois dans sa commune et payant au moins 300 F de contributions directes.
 - 100 000 à 110 000 électeurs : 1 électeur pour 60 à 80 hommes majeurs.
 - Éligible : Homme, 40 ans, paie au moins 1 000 F de contributions directes.
 - 15 000 à 16 000 éligibles sur tout le territoire.
- Monarchie de Juillet desserre un peu les conditions d'accès à la citoyenneté active en 1831 :
 - Cens est abaissé de 300 fr à 200 fr ;
 - Cens d'éligibilité abaissé de 1 000 fr à 500 fr.
 - 160 000 votants dans une France de 32 millions d'habitants.

Génération d'une culture politique embryonnaire, une « pré-démocratie » :

- affirmation du principe de représentation élective,
- stabilisation d'assemblées dont les choix finissent par refléter des évolutions de l'opinion,
- apprentissage des pratiques parlementaires (responsabilisation progressive des ministres devant la Chambre, développement du débat public)
- structuration d'un espace public (presse politique, clubs, oppositions).

B. La monarchie censitaire : un apprentissage politique sous le signe de l'exclusion sociale (1814–1848) 2/2

À l'inverse, le monde du travail est régi par l'arbitraire et une misère omniprésente.

- conditions de travail et de vie
 - très bas salaires,
 - très longues journées (souvent plus de 12 heures),
 - absence quasi totale de protection sociale,
 - logements insalubres et une forte précarité.

La « Question sociale » émerge dans ce cadre.

- Révoltes contre la misère
 - révoltes des canuts à Lyon (1831 et 1834).
 - revendiquent un salaire garanti face à des négociants qui répercutent toujours les fluctuations du marché à la baisse.
- Apparitions des « premiers socialismes »
 - Saint-Simonisme,
 - Charles Fourier
 - Pierre-Joseph Proudhon

Naissance d'une conscience ouvrière « hors-les-murs » de la citoyenneté légale.

C. 1848 : le « moment démocratique » et ses fractures

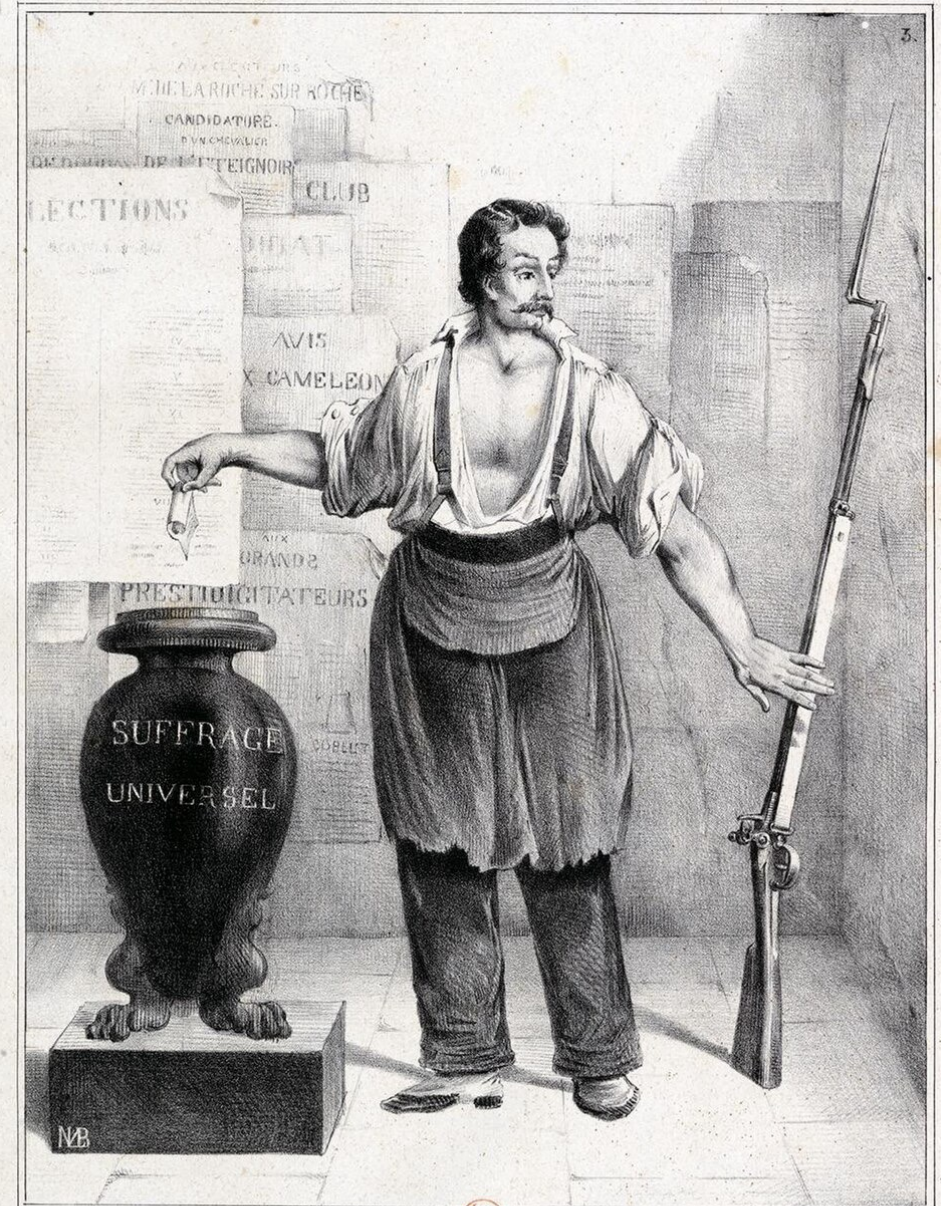
La Révolution de 1848 : double moment éphémère de démocratisation et de prise en compte de la « Question sociale » qui se solde par un échec de constitution d'une *république sociale*.

- Suffrage universel masculin (décret du 2 mars 1848)
 - fait passer la France de 240 000 à 9 millions d'électeurs.
- Le droit au travail est proclamé par la Deuxième République.
 - Droit au travail : tout homme a le droit de vivre en travaillant, et la société (donc l'État) a le devoir de lui fournir un emploi s'il ne peut s'en procurer par lui-même.
 - Proclamé par le gouvernement provisoire de la IIe République le 25 février 1848.

L'expérience des Ateliers nationaux montre la difficulté de création d'une République sociale.

- Les ateliers nationaux (printemps 1848)
- Mise en œuvre du « droit au travail » en offrant des chantiers publics rémunérés aux chômeurs, surtout parisiens.
 - vite débordés par l'afflux de dizaines de milliers d'inscrits.
 - Devient un système d'occupation et de distribution de maigres salaires, sans véritable projet productif, et suscite critiques des républicains modérés et les frustrations des ouvriers.
- Fermeture est décidée en juin 1848, au nom du coût et de l'« inutilité » du système.
 - Provoque l'insurrection dite des « journées de Juin » à Paris (22 au 26 juin 1848)
 - Affrontements avec l'armée et la Garde nationale
 - Plusieurs milliers de morts, de blessés et de déportés.

II. DU CITOYEN-ÉLECTEUR AU TRAVAILLEUR ORGANISÉ : POLITISATION ET QUESTION SOCIALE SOUS LA RÉPUBLIQUE (1848 AUX ANNÉES 1890)



A. Le suffrage universel à l'épreuve : un apprentissage démocratique ambivalent du Second Empire à la IIIe République

La fin de la Deuxième République et le Second Empire sont un moment de poursuite d'une construction paradoxale

- Suffrage universel fortement encadré par le bonapartisme pour instrumentaliser le vote populaire.
 - Décret du 2 février 1852
 - 21 ans pour être électeur,
 - 25 ans pour être éligible.
 - *Candidatures officielles.*
 - Plébiscite.
 - Plébiscite (20 et 21 décembre 1851) : étendre de 10 ans la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte contre la Constitution.

IIIe République : retour du suffrage universel et de la souveraineté s'imposent pour reconstituer l'ordre révolutionnaire.

- Proclamation de la République française (4 septembre 1870).
- L'avènement de la IIIe République refonde un régime démocratique et républicain avec
 - les lois constitutionnelles de 1875,
 - l'ancrage du régime entre 1876 et 1879,
 - l'intégration des campagnes dans la République.
 - La mise en place des libertés fondamentales :
 - loi sur la liberté de réunion de 1881,
 - loi sur la liberté de la presse de 1881.

B. La « découverte de la question sociale » et la naissance du droit du travail

La Question sociale devient une problématique politique pour les républicains et le régime essaie d'y apporter une réponse dans les années 1880 et 1890.

Reconnaissance de la liberté syndicale.

- Loi Waldeck-Rousseau (1884) sur la liberté syndicale.
 - CGT est créée en 1895 lors d'un rassemblement unitaire à Limoges.

Amélioration des conditions de vie et de travail.

- Office du travail (1891)
- Vote des premières lois de protection ouvrière
 - Loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles et de femmes dans les établissements industriels limite la durée du travail des femmes à onze heures par jour et leur interdit le travail de nuit dans l'industrie.
 - Loi du 12 juin 1893 relative à l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels est la première loi à reconnaître un droit à la santé à tous les salariés de l'industrie en France.
 - Son objectif est la mise en place de « *conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé du personnel* ».

Le solidarisme de Léon Bourgeois

- Synthèse républicaine entre libéralisme et socialisme en une « philosophie officielle de la Troisième République ».

C. L'émergence d'une double culture politique : socialisme et syndicalisme

Pour émanciper les masses laborieuses, le mouvement socialiste se structure progressivement.


- Avant le XXe siècle, la règle est la diversité des courants :
 - Révolutionnaires comme le guesdisme ou le blanquisme,
 - Réformiste comme le possibilisme de Paul Brousse.
- L'unification des courants socialistes a lieu en 1905 dans la SFIO ;
 - Jaurès et la continuité revendiquée entre héritage de 1789 et projet socialiste.

Une tension durable s'installe entre un mouvement d'intégration républicaine du mouvement ouvrier

- socialisme parlementaire autour de la SFIO,

et le refus de la « République bourgeoise »

- syndicalisme d'action directe d'Émile Pouget au sein de la CGT.



**III. VERS UNE CITOYENNETÉ SOCIALE ? CONFLITS,
RÉFORMES ET LIMITES DE L'INTÉGRATION
RÉPUBLICAINE (DES ANNÉES 1890 À LA VEILLE DE LA
PREMIÈRE GUERRE MONDIALE)**

A. La République face aux conflits sociaux : répression et négociation

La République hésite entre le compromis social et la répression quand les mouvements sociaux se mettent en branle, montrant ainsi la difficulté à donner une réalité à la « République sociale ».

- **La montée des grèves provoque une mise en tension de la République et engendre des négociations qui débouchent sur une amélioration de la législation sociale.**
 - Catastrophe de Courrières (1906) : un coup de poussier le 10 mars 1906 fait plus de 1000 morts dans une mine proche de Lens.
 - La grève de Courrières s'étend à tout le Nord-Pas-de-Calais en mars et avril 1906 pendant six semaines.
 - Loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire obligatoire est finalement votée après l'émotion suscitée par la catastrophe
- **La République choisit parfois la répression, notamment avec Clemenceau, « premier flic de France ».**
 - Grève de Draveil–Villeneuve-Saint-Georges (1908) : grève des terrassiers qui est réprimée par Clemenceau avec un bilan de 4 morts le 30 juillet 1908.

B. La législation sociale : avancées et résistances libérales

Les avancées législatives au profit des ouvriers continuent jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, édifice législatif fragile, fruit des compromis passés entre solidaristes, radicaux et socialistes.

- Institution de retraites ouvrières et paysannes :
 - Loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes crée une retraite par capitalisation pour les travailleurs de plus de 65 ans.
- Limitation du temps de travail :
 - Après la loi de 1906 sur le repos hebdomadaire,
 - Promulgation de la loi du 30 mars 1900 sur la journée de 11 heures.
- Facilitation de l'émergence du logement social
 - Loi Siegfried de 1894 qui facilite les prêts d'État pour la construction de logements sociaux.

La France reste néanmoins en retard sur le modèle bismarckien de *Sozialstaat* du fait d'une grande prudence budgétaire.

C. Les citoyennetés-sociales inachevées à la veille de 1914

La citoyenneté sociale n'est pas un mouvement d'inclusion généralisé.

- Les femmes sont toujours exclues de la citoyenneté politique tout en participant au combat syndical.
 - [Figure de Lucie Baud](#).
- Les colonisés, « peu-pensés » de la citoyenneté républicaine et des combats sociaux :
 - Blaise Diagne :
 - Né en 1872 à Gorée au Sénégal et mort en 1934 en France.
 - Il est le premier député d'origine africaine élu à la Chambre des députés française, en 1914.

Conclusion

Question centrale des effets des mouvements d'inclusion politique et sociale à la veille de la Première Guerre mondiale.

- L'ouvrier-citoyen formé par l'École de la République, protégé par les lois sociales.
- Mais, défavorisé sur le plan patrimonial.

Marque de longue durée sur l'histoire française du libéralisme français :

- Disjonction entre citoyenneté et Question sociale.
- Stigmates qui continuent après 1914 à être visibles et opératoires.

Indications bibliographiques généralistes

- *L'État en France de 1789 à nos jours* de Pierre Rosanvallon publié en 2015.
- *Les ouvriers dans la société française* de Gérard Noiriel publié en 1986.
- *Les élites de la République* de Christophe Charle publié en 2006.
- *La révolution matérielle* de Jean-Claude Daumas publié en 2018.
- *Mélancolie ouvrière* de Michelle Perrot publié en 2012.
- *Le triomphe de la République (1871-1914)* de Houte Arnaud publié en 2015.
- *Citoyenneté, République et démocratie en France* de Serge Bianchi publié en 2014.